



Avril 2016

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA-MARNE lettre N°71

Assemblée générale du 21 novembre 2015 Collège Claude-Nicolas Ledoux de Dormans.



Le mot de la présidente

Chers amis,

2016, une année déjà bien entamée avec quelques changements pour notre association. Des membres du bureau ne se sont pas représentés. Je tiens ici à remercier chaleureusement Patrick Demouy, Chantal Desbrosse, René Hugel, Jacqueline Masson pour les apports que chacun d'eux a offerts à la section en fonction de ses talents...et particulièrement, à Jean-Marie Munier qui n'a pas souhaité renouveler son mandat de président après un exercice de douze années, riches et prenantes. Les Amopaliens et moi-même lui en sommes particulièrement reconnaissants.

Élue présidente, je prends la suite de mes talentueux prédécesseurs. Ils ont ouvert la voie sur laquelle je m'engage avec détermination car aidée et soutenue par les membres d'un bureau actif auquel s'est joint un nouvel élu : Daniel Roche. Déjà connu, il avait animé une brillante conférence sur les écrivains de la guerre 14-18. L'équipe prépare des projets pour l'année à venir. Vous pourrez en prendre connaissance dans les pages suivantes. Cette lettre 71, si harmonieusement mise en pages par Martine André, reprend le canevas des précédentes éditions en y ajoutant des touches originales pour la rendre plus attractive. Elle est adaptée aux technologies actuelles et sera diffusée sur le WEB en couleurs. Je compte sur vous pour apporter vos suggestions. Vous y revivrez les événements marquants de notre association, les moments heureux vécus ensemble et aussi les moments douloureux que je ne saurais passer sous silence. Les drames de la fin 2015 ont frappé de plein fouet tous les Français, tous les défenseurs de liberté et de fraternité que nous sommes. Ils ont renforcé nos convictions et notre volonté de défendre les idées de laïcité si bien démontrées dans l'exposé de M. Déhu. Au niveau de la section, l'année 2015 aussi s'est terminée par des deuils. L'année 2016 a commencé avec des soucis de maladie.

Le courage de tous ceux qui souffrent actuellement et auxquels j'adresse mes pensées affectueuses, le souvenir, le courage des amis qui nous ont quittés nous incitent à agir pour garder son dynamisme à la section marnaise à laquelle vous êtes tous attachés.

L'assemblée générale de la section marnaise de l'AMOPA s'est tenue le 21 novembre 2015 dans les locaux du collège Claude-Nicolas Ledoux de Dormans devant environ 70 personnes.

Un café d'accueil est servi aux arrivants par Gérard Weber, trésorier, avec l'aide spontanée de son épouse et de membres du conseil d'administration à partir de 9 heures et l'assemblée débute à 9 h 30.

Monsieur Jean-Marie Munier, président de section remercie Madame Nathalie Klein, principale d'avoir chaleureusement accepté d'accueillir notre assemblée générale dans son établissement et lui laisse la parole pour le mot d'accueil.

Monsieur Gérard Goin, adjoint de Monsieur Christian Bruyen, maire de Dormans, présente les excuses de ce dernier, retenu par d'autres obligations et tenu à un devoir de réserve en période électorale.

Jean-Marie Munier, président de la section marnaise remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette assemblée générale. Il présente les excuses des personnalités officielles et de plusieurs Amopaliens absents.

Evoquant les événements tragiques du 13 novembre il invite l'assistance à réfléchir sur les valeurs de notre démocratie. Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes en y associant le souvenir des membres de notre section, disparus depuis notre dernière assemblée générale.

Présentant le **rapport moral**, le président rappelle les principes de l'AMOPA et les valeurs défendues par l'association, en particulier la défense de la langue et de la culture françaises ainsi que le soutien à la jeunesse

Suite page 2

Nicole Bauchet



Suite AG du 21 novembre ...

A l'instar d'autres associations, notre section est confrontée au problème de la baisse des effectifs pouvant être expliquée par diverses raisons : la crise économique, l'hésitation à rejoindre une association ou la méconnaissance des activités de l'AMOPA entraînant une image erronée et négative de l'association.

Le compte-rendu détaillé du rapport d'activités est donné par Hélène Charpentier, secrétaire de section.

Elle laisse régulièrement la parole aux organisateurs des différentes activités. Ils apportent des précisions qui illustrent le travail d'équipe des membres du conseil d'administration.

La lettre numéro 70 envoyée à tous les adhérents de notre section marnaise rend compte de toutes nos activités de l'année en cours qu'il s'agisse

- de nos réunions de bureau,
- des conférences,
- des visites à caractère culturel,
- de notre soutien aux concours ou aux projets pédagogiques,
- de la journée des présidents de section le 12 mars 2015 à Paris qui a rassemblé 72 participants,
- ou de notre participation au congrès national qui s'est tenu cette année à Besançon, congrès où nous retrouvons les sections étrangères de l'AMOPA.

Cette lettre numéro 70, ne relate pas les activités de fin d'année à savoir : le séjour en Franche-Comté de septembre, les réunions de bureau de septembre, l'AG d'aujourd'hui et la réunion de bureau de décembre prochain. Toutes les informations relatives à ces activités seront données dans la lettre 71 qui paraîtra au premier trimestre 2016.

Nicole Bauchet, vice-présidente intervient pour rappeler que ce séjour a permis à deux reprises de rencontrer les représentants de la section AMOPA du Doubs.

Les conférences

- L'année 2015 a débuté par le traditionnel repas des retrouvailles du 15 janvier au lycée hôtelier Gustave Eiffel de Reims, repas précédé d'une conférence à deux voix destinée à présenter l'opéra **Faust** de Charles Gounod. Jean-Marie Mailfait a présenté le personnage de Faust, en partant du personnage réel né aux environs de 1480, évoluant au fil des divers courants littéraires vers la légende et le mythe. Hélène Charpentier a ensuite souligné le lien entre le **Faust** de Charles Gounod et celui de Goethe avant de proposer plusieurs extraits en audition.

- Le 17 mars Daniel Roche a donné une conférence sur les écrivains de la Grande Guerre qui a provoqué la mort de plusieurs d'entre eux : (Péguy, Fournier, Pergaud et indirectement Apollinaire.) Les récits relatifs à ce premier conflit ont certes une valeur de témoignage mais ils se distinguent aussi par leur valeur littéraire. Certains glorifient la bravoure du soldat, tandis que d'autres évoluent au contraire vers le pacifisme.

- La conférence d'avril a été remplacée par une cérémonie au collège Jean Moulin de Saint-Memmie dont il sera question un peu plus loin quand nous évoquerons le soutien de notre section à deux projets pédagogiques.

Nicole Bauchet rappelle qu'il est toujours possible d'assister aux conférences de la Légion d'Honneur et de l'Ordre national du mérite, grâce au lien établi entre ces deux associations et l'AMOPA-MARNE.

Les sorties

Nous sommes allés le 15 mars à l'Opéra Bastille assister à la représentation du **Faust** de Charles Gounod, sortie préparée par la conférence à deux voix précédant le repas des retrouvailles.

Le 12 mai la sortie organisée par Jean-Marie Mailfait a permis de découvrir le château de Chantilly. Un compte-rendu détaillé du destin et des particularités de ce château est paru dans la lettre 70.

La sortie du 7 juillet a été consacrée à la visite du familistère de Jean-Baptiste Godin à Guise, suivie de la visite de la cité médiévale et de la cathédrale de Laon. On peut lire le compte-rendu très complet de cette journée, rédigé par Hubert Pelladez dans la lettre 70.

Sortie du 6 au 13 septembre en Franche-Comté. Nous nous devons de visiter les salines d'Arc et Senans en hommage à Claude Nicolas Ledoux, né à Dormans et qui a donné son nom à ce collège qui nous accueille aujourd'hui.

Les participants à ce séjour étaient hébergés au village vacances de Métabief et ont rayonné dans la région, de la source du Doubs aux grottes de Vallorbes, en passant par le château de Joux sans oublier le musée de Gustave Courbet à Ornans ou celui de l'horlogerie à Morteau, ou la visite d'une fruitière qui s'imposait... Il n'est pas possible de tout relater dans le cadre de l'assemblée générale annuelle. Il convient de signaler que depuis quelques années les participants aux séjours de septembre en France comme à l'étranger apprécient les compétences des guides dont les explications étendues et précises sont agréablement présentées.



suite CR AG ...

Les concours

Le département de la Marne se distingue par une participation élevée des établissements scolaires aux concours de défense de la langue française organisés par l'AMOPA. Cette année encore 148 copies en provenance de diverses écoles primaires, collèges et un lycée de Châlons ont été remises aux correcteurs et la cérémonie de remise des prix s'est tenue dans la salle des fêtes de la mairie de Reims en présence de plusieurs personnalités qui acceptent volontiers d'encourager les lauréats. La pause musicale traditionnelle de cette cérémonie a été assurée par un élève du lycée Jean Jaurès qui a interprété plusieurs pièces pour violoncelle.

L'AMOPA est partenaire du jeu-concours des dix mots. La parole est donnée à Nicole Bauchet et Hubert Pelladez qui regrette que seulement deux membres de l'AMOPA aient participé à ce jeu-concours pour 2015.

Jean-Munier rappelle que l'AMOPA exerce d'autres actions en faveur de la jeunesse : concours « Nous l'Europe » bourses octroyées à des étudiants pour réaliser leurs projets de recherches, prix Vignot qui récompense les sections d'art graphique, bourse Raymond et Christiane Berthier accordée à un jeune instrumentiste à cordes des conservatoires nationaux ou régionaux de musique, prix Jacques Treffel décerné chaque année à un établissement professionnel dans l'académie où se déroule le congrès annuel de l'AMOPA, prix du meilleur projet de conception et de réalisation au bénéfice de l'enseignement technologique et professionnel et le prix d'Histoire de l'AMOPA créé à la mémoire d'Alice Berthet grâce à la générosité de son époux Michel Berthet. Ce concours scolaire national est ouvert aux élèves des classes de seconde première et terminale des lycées.



Le soutien à deux projets pédagogiques

Notre section continue de soutenir le projet initié en 2004-2005 par Monsieur Marc Christophe **Envie d'agir pour ne pas oublier**, consistant à faire réhabiliter par des élèves les tombes abandonnées des soldats de la guerre 14-18. Ce projet qui a commencé à Reims et a été repris par d'autres communes est cependant confronté à un problème de soutien financier. Monsieur Gérard Goin, adjoint au maire de Dormans et membre actif du **Souvenir Français** intervient et suggère des liens possibles entre l'AMOPA et le **Souvenir Français** afin de soutenir au mieux le projet de Monsieur Christophe.

Cette année notre section s'est engagée à aider financièrement **l'orchestre de l'école primaire Pierre Curie de Châlons-en-Champagne**. Le projet a été mis au point par Raymond Fernandes et Noëlle Manzoni. Celle-ci relate à l'assistance l'attitude exemplaire des enfants qui ont donné leur concert dans les locaux du collège Jean Moulin de Saint-Memmie le 16 avril 2015.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité.

Le rapport financier est présenté par Gérard Weber trésorier

Deux feuilles sont remises aux personnes présentes.

L'une présente le compte de résultat au 20 novembre 2015 s'équilibrant à 52 308, 60 euros et faisant apparaître un excédent de charges de 401,55 euros.

L'autre feuille présente le bilan au 20 novembre 2015 s'équilibrant à 15 719,87 euros.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.



de gauche à droite :
Gérard WEBER (trésorier),
Nicole BAUCHET (notre
Présidente) et M GOIN
(Maire-Adjoint de
DORMANS)





Suite CR AG ...

Proposition pour 2016

Le président propose que l'appel des cotisations et abonnements soit effectué par le siège national à partir du 1^{er} janvier 2016 comme pour les autres sections. Les dons transiteront donc par le siège national. Après discussion et explication, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Les projets pour 2016

Le calendrier des activités prévues pour 2016 est susceptible de modifications.

- Repas des retrouvailles précédé d'une conférence, le jeudi 14 janvier.
- Conférence cocktail le mardi 8 mars.
- Sortie opéra le 3 avril. (Ballet **Roméo et Juliette** de Prokofiev)
- Réunion de bureau au lycée hôtelier de Châlons en Champagne le 21 avril.
- Sortie à l'étude le 18 mai.
- Cérémonie de remise des prix aux concours de défense et illustration de la langue française dans la salle des fêtes de la mairie de Reims, le 15 juin.
- Sortie à l'étude le 5 juillet.
- Séjour à l'étranger en septembre.
- Proposition : l'appel des cotisations et abonnements sera effectué par le siège national à partir du 1^{er} janvier 2016 comme pour les autres sections. Les dons transiteront donc par le siège national. Après discussion et explication, la proposition est acceptée à l'unanimité.
- Jean-Marie Munier, président sortant, accompagné de son épouse, fait un rappel des moments importants qui ont marqué ses douze années de mandat toujours guidées par la devise : **SERVIR et PARTAGER**.



Le renouvellement du Conseil d'Administration

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour élire les administrateurs de la section.

Tous les candidats figurant sur la liste sont élus par 44 voix sur 44 votants. La composition du nouveau Conseil d'Administration de la section est la suivante :

Martine André, Nicole Bauchet, Marie-Thérèse Chaduc, Hélène Charpentier, Raymond Fernandes, Joëlle Grandjean, Bernard Guth, Jean-Marie Mailfait, Noëlle Manzoni, Pierre Moraine, Hubert Pelladez, Daniel Roche, Martine Skowron et Gérard Weber.

Conformément aux statuts de l'AMOPA, adoptés le 14 novembre 2013, au règlement intérieur de la section et à un courrier de Monsieur Michel Berthet, président national, Jean-Marie Munier propose de procéder à l'élection du président de la section de la Marne par les adhérents présents ou représentés de l'assemblée générale, puis les membres du bureau éliront les responsables aux différentes fonctions lors de la première réunion le 3 décembre 2015. Les membres présents approuvent à l'unanimité cette proposition. Il est donc procédé à l'élection du président devant remplacer Jean-Marie Munier qui a manifesté le souhait de ne plus exercer cette fonction. Personne ne demandant un vote à bulletin secret, il est procédé à un vote à main levée.

Nicole Bauchet, vice-présidente se porte candidate. Elle est élue à l'unanimité présidente de la section AMOPA-Marne et déclare accepter les nouvelles fonctions qui lui sont offertes.

La nouvelle présidente soumet à l'assemblée que le soutien au projet mené par Monsieur Marc Christophe et le lycée Georges Brière soit poursuivi en 2016 avec le versement d'une subvention au lycée Georges Brière qui est le responsable financier de l'association. Un versement de 500 euros est approuvé à l'unanimité.

Jean-Marie Munier, accompagné de son épouse, et président sortant, ayant assuré cette fonction durant douze années s'adresse à l'assistance pour en rappeler les moments importants et illustrant la devise *servir et partager*. La proposition d'honorariat de Jean-Marie Munier est approuvée à l'unanimité par les membres présents.

Remise des décorations



La remise des décorations est précédée de l'intervention de Monsieur Florent Rochedix, directeur académique-adjoint des services de l'Éducation nationale de la Marne représentant Madame Guylène Mouquet-Burtin directrice académique. Celui-ci rappelant à l'assistance les valeurs à transmettre à notre jeunesse.

Madame Frédérique Berthiot formatrice au C.A.S.E.N.A.V (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage, rectorat de Reims) est nommée Chevalier des palmes académiques. Elle est décorée par Jean-Marie Munier.

Madame Nadine Woiry, retraitée, a exercé les fonctions de secrétaire au collège Claude-Nicolas Ledoux de Dormans durant quatre décennies après avoir débuté au rectorat de Reims.

Elle est décorée par Hélène Charpentier

Monsieur Yves Frapart-Jannaud, chercheur au CNRS et **Monsieur Jean-Luc Bodénar** enseignant à l'U.F.R des sciences exactes et naturelles de Reims et, sont promus officiers des palmes académiques. Leur décoration est remise par Monsieur Alain Schydlofsky.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Un vin d'honneur offert par la municipalité de Dormans est servi à l'issue de cette assemblée générale et les participants se retrouvent ensuite pour un repas convivial au restaurant *La table Sourdet*.

Hélène Charpentier secrétaire de la section AMOPA-Marne.



Monsieur Yves FRAPART-JANNAUD, chercheur au CNRS et Monsieur Jean-Luc BODÉNAR enseignant à l'UFR des Sciences exactes et naturelles de REIMS viennent de recevoir leur décoration par Monsieur Alain SCHYDLOFSKY.

Jean-Marie MUNIER remet la décoration à Madame Frédérique BERTHIOT, formatrice au CASNAV



Article du journal l'UNION du 30 novembre 2015



ÉPERNAY ET SA RÉ

LUNDI 30 NOVEMBRE 2015

DORMANS

L'ordre des palmes académiques affirme ses valeurs

« Servir et partager » : la devise de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (Amopa) a trouvé une résonance dans l'actualité.

La section de la Marne de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (Amopa) a tenu son assemblée générale cette année au collège Claude-Nicolas-Ledoux. Cette association a choisi en y adhérant, de défendre certaines valeurs comme valoriser le travail des enseignants, contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse, défendre et promouvoir la langue et la culture française en France et à l'étranger, instituer des œuvres d'entraide et d'assistance, organiser des réunions et des manifestations culturelles destinées à entretenir des relations amicales.

Un nouveau bureau élu

Nathalie Klein, principale, a reçu la soixantaine de membres qui s'était déplacée. Gérard Goin, adjoint, représentant Christian Bruyen a présenté le passé historique de la commune, en évoquant particulièrement le mémorial des batailles de la Marne sans oublier de mentionner Claude Nicolas Ledoux qui a donné son nom au collège. Après les remerciements d'usage, Jean-Marie Munier, président, a présenté le rapport moral, non sans évoquer les événements tragiques qui ont frappé Paris.

C'était pour lui l'occasion de rappeler les valeurs de l'Amopa dont la devise est « Servir et partager », « Ce sont nos valeurs nationales et républicaines, celles d'une France unie. » A suivi une minute de silence en hommage aux victimes du « fanatisme et de l'obscurantisme ». Il a demandé de joindre à cet hommage celui des membres de l'association disparus cette année.

La parole fut ensuite donnée à Hélène Charpentier, secrétaire de section, qui a présenté le rapport d'ac-



L'assemblée générale a réuni de nombreux participants.

tivité. Gérard Wéber, trésorier, a présenté pour sa part le rapport financier. Le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier ont été votés à l'unanimité. Le président

n'ayant pas souhaité renouveler son mandat, un nouveau bureau a été élu avec Nicole Bauchet comme présidente.

A eu lieu ensuite la remise des in-

signes de l'ordre des palmes académiques pour Frédérique Berthiet et Nadine Woiry, élevées au grade de Chevalier ; Yves Frappart et Jean Luc Bořnar, élevés au grade d'Officier.

Nadine Woiry décorée des palmes académiques

Nadine Woiry, nouvelle promue aux palmes académiques, est bien connue dans le paysage dormaniste pour avoir été quarante ans durant, secrétaire au collège Claude-Nicolas-Ledoux. Comme elle le dit : « Ma carrière, elle a été toute simple. J'ai été nommée à Dormans à la rentrée 1973. » Et de préciser : « C'était tellement bien Dormans que j'y suis restée et je n'en suis jamais partie. » Hélène Charpentier, sa marraine, enfonce un peu le clou : « Elle a même fait une année supplémentaire ! » Et d'expliquer pourquoi on lui a remis les palmes académiques : « Les choses toutes simples du quotidien, celles dont on ne peut se passer et qu'on finit par oublier, ce sont les choses essentielles, les choses importantes. » Elle explique sa position clé dans le collège : « Elle a rencontré plusieurs chefs d'établissement qui ne connaissaient rien au collège. Elle était là pour renseigner tout le monde, pour mettre au courant le nouveau principal qui arrivait. » Elle ajoute : « Une secrétaire



Hélène Charpentier (à gauche) et Nadine Woiry.

qui est là depuis longtemps dans un établissement, c'est un peu comme un phare : elle est au courant de tout, renseigne tout. » Et de conclure : « Elle illustre parfaitement la devise de l'Amopa : "Servir et partager". »

Retrouvailles du 14 janvier 2016

Conférence : la ligue de l'enseignement



Conférence donnée par Monsieur Michel Déhu, président départemental et vice-président régional de la Ligue de l'enseignement à l'occasion du 150^{ième} anniversaire.

En avant-propos, le conférencier rappelle brièvement les étapes de sa carrière l'ayant conduit, au fil de rencontres déterminantes, à adhérer à la Ligue de l'Enseignement dont l'origine remonte à deux événements historiques : la révolution de 1848 suivie du coup d'état de 1851 établissant le Second empire et entraînant une fuite des intellectuels parmi lesquels Jean Macé quittant Paris pour s'exiler en Alsace.

Les origines de la Ligue de l'enseignement se situent dans le contexte de la révolution industrielle. Jean Macé (1815 -1894) d'origine sociale très modeste devient enseignant, journaliste puis sénateur inamovible.

Soucieux de l'instruction des masses, il fonde en 1864 avec Jules Verne et l'éditeur Hetzel un journal littéraire destiné à la jeunesse présentant le savoir pour tous comme un remède à l'injustice sociale : **Le magasin d'éducation et de récréation**. Jean Macé sera également l'auteur de plusieurs ouvrages de vulgarisation scientifique destinés aux enfants. Il œuvre dès 1866 pour l'instauration d'une instruction gratuite, obligatoire et laïque en s'inspirant de la Ligue de l'enseignement fondée en 1864 en Belgique pour défendre la laïcité contre l'absolutisme papal. Il crée à son tour en 1866 la Ligue de l'enseignement en France et lance en 1871 avec l'aide de la presse une pétition réclamant une instruction gratuite, obligatoire et laïque. Elle recueille 1 267 267 signatures. Ces trois points seront repris 15 ans plus tard le 16 juin 1881 et le 28 mars 1882 par les lois de Jules Ferry. Dans ce contexte de révolution industrielle, il convient de mentionner le travail d'enquête du docteur Louis de Villermé (1782-1863), considéré de nos jours comme le précurseur de la sociologie et le pionnier de la médecine du travail.

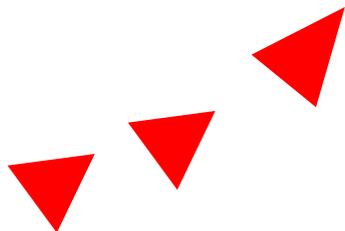
Ses diverses publications, en particulier son célèbre rapport en deux volumes paru en 1840 et intitulé : **Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, laine et soie**, auquel il faut ajouter en 1843 son **Rapport sur les accidents du travail**, sont à l'origine de deux lois. L'une interdisant le travail des enfants de moins de 8 ans dans les entreprises de plus de 20 salariés et l'autre la location de logements insalubres. Ces lois ne seront pas appliquées. Néanmoins elles dénoncent une situation catastrophique à laquelle la Société industrielle de Reims et toute une élite bourgeoise et intellectuelle réagit et s'efforce, dans les années 1867- 68, d'apporter des solutions en réfléchissant à l'éducation et à la formation aux nouvelles technologies. Plusieurs rues de Reims conservent le nom de ces personnalités soucieuses d'améliorer le sort des ouvriers comme celui de Jules Warnier, président de la Société industrielle qui a obtenu de la municipalité la création d'une école professionnelle. L'institution de magasins économiques répond aux besoins de distribution et les coopératives de construction à ceux du logement. L'aspect éducatif laïc s'inscrit donc dans ce poly-engagement social avec la fondation de la Ligue de l'enseignement à Reims dont Ernest Garnier est le trésorier.

Le sort de la Ligue de l'enseignement évolue ensuite en fonction des événements historiques.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est une particularité française s'inspirant de Condorcet soucieux de défendre la liberté de conscience et d'opinion énoncée dans l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. (Néanmoins, depuis la défaite de Sedan en 1870, les trois départements d'Alsace et de Lorraine restent encore sous l'autorité d'un code social particulier interdisant le blasphème.)

La Troisième République est véritablement instaurée en 1881 avec le succès des Républicains aux élections repoussant ainsi toute forme de restauration des principes de l'Ancien Régime. Le droit de savoir et de dire est désormais indépendant du pouvoir de l'Eglise. En 1885 d'autres lois en faveur des syndicats sont adoptées tandis qu'un catholicisme très fort se préoccupe également de l'amélioration de la condition ouvrière et les deux apports se rejoignent dans un même creuset. En 1901, la loi obligeant les associations à se déclarer instaure un divorce à l'amiable puis en 1905 arrive la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat Avec Aristide Briand, Jean Jaurès et Ferdinand Buisson. Tout est dit dans les deux premiers articles. La laïcité se construit sur cette loi. **Séparation n'est pas suppression et la laïcité est la construction d'une neutralité.** Cependant cette neutralité n'est pas résolue car la confusion subsiste entre ce qui relève du privé et du public.

Suite de la conférence de Monsieur Michel Déhu ...



Affaiblie par la première guerre mondiale, la Ligue de l'enseignement se maintient sous forme de sections spécialisées (sport, art, cinéma, colonies de vacances) dans l'entre-deux guerres puis est supprimée par le gouvernement de Vichy mais s'organise dans la clandestinité. Elle devient après la guerre la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente et s'interroge en 1959 sur les minorités. Le multiculturalisme pose le problème de la compatibilité avec la République. La Loi Debré en 1959 puis la loi Guerneur en 1977 accordent des aides et des financements aux établissements sous contrat avec l'Etat mais en 1984 le projet du ministre Savary d'un grand service public est abandonné. Quel est donc l'enjeu de la laïcité, et de l'école dans ce contexte ?

La République est laïque, l'Etat est laïc mais la France ne l'est pas.

Il convient donc de redéfinir ce qui relève de l'espace privé d'une part et de l'espace public d'autre part. L'espace public est lié à l'ordre public non perturbé par ce qui relève du privé. La Ligue de l'enseignement exerce donc un rôle de vigile afin que les services publics pilotés par l'Etat ne soient pas envahis par ce qui relève de l'espace privé du multiculturalisme.

Le conférencier répondant à diverses questions invite à relire les deux premiers articles de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et à découvrir les réflexions de Paul Ricoeur sur le sujet.

Pour compléter.

Vive l'Ecole républicaine. Textes et discours fondateurs présentés par Philippe Muller. Collection Libro.

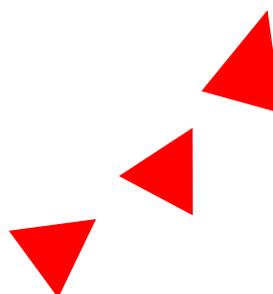
Anthologie de l'éducation populaire. Jean-Michel Ducomte, Jean-Paul Martin et Joël Roman. Privat 2013.

Jean Macé. Militant de l'éducation populaire. Jean-Michel Ducomte. Privat 2015.

La séparation. Téléfilm de François Hanss. 2005 avec Pierre Arditi dans le rôle d'Aristide Briand.



Jean Macé (1815 -1894)
d'origine sociale très modeste
devient enseignant, journaliste
puis sénateur inamovible.



Notre voyage dans le Haut Doubs Du 6 au 13 septembre 2015



Pour les textes qui suivent et les photos qui accompagnent
Merci à :

Nicole Bauchet
André Bronchard
Hélène Charpentier
Micheline Hamel
Chantal Lassalle
Jean-Marie Munier
Hubert Pelladez
Michel Peltier
Armand Weiss

Photo ci-contre : M et Mme Pelladez au fond, Mme Peltier, M Weiss Mme et M Hamel, Mme Bauchet, Mme Munier

Le dimanche 6 septembre 2015 à 7 h précises, 18 Amopaliens, bien installés dans un superbe car, quittent le parking Saint Remi à destination du Haut-Doubs.

Après un court arrêt à Troyes, nous embarquons, à Chaumont Semoutier, notre Président et son épouse.

Avant de rejoindre Métabief, nous allons visiter la Saline royale d'Arc-et-Senans « Cité des Utopies ». Le grand soleil qui nous accompagne depuis le départ nous permet de faire une visite plus agréable car notre guide va tout d'abord nous faire, sur le terrain, une description panoramique des lieux.

Inscrit en 1982 au patrimoine mondial de l'Unesco, ce chef-d'œuvre du siècle des Lumières est l'œuvre de Claude Nicolas Ledoux (Dormans 1736 – Paris 1806).

Cet architecte visionnaire construisit des hôtels particuliers à Paris pour Mme Guimard dans les environs de Versailles et à Louveciennes pour Mme Du Barry en 1772.

Il créa l'œuvre la plus originale pour l'époque, la cité industrielle d'Arc-et-Senans près de Salins les Bains en Franche-Comté de 1773 à 1779. La Saline royale a été créée de par la volonté de Louis XV, 10 ans avant la révolution française.

Elle fonctionnait comme une usine intégrée où vivait toute la communauté du travail (cette Cité des Utopies est à rapprocher du Familistère de Guise !). Construite en forme d'arc de cercle, elle abritait lieux d'habitation et de production, soit 11 bâtiments de taille variable. Le bâtiment des gardes à l'entrée, la maison du Directeur au centre de l'hémicycle, les écuries, les bernes est (bernes ou ateliers de cuisson avec 4 poêles pour faire évaporer le sel de la saumure), bâtiment des commis est, bâtiment des berniers est, bâtiments de la maréchalerie, bâtiment de la tonnellerie, bâtiments des berniers ouest, bâtiment des commis ouest, bernes ouest.

Tout autour et à l'extérieur de ce vaste demi-cercle, les jardins potagers pour les ouvriers de l'époque. Aujourd'hui, sur ces espaces de plus de 4 hectares qui entourent les bâtiments, nous découvrons des jardins aux infinies variations de formes et de couleurs.

Rendue obsolète par l'apparition de nouvelles technologies (un conduit de bois, puis de fonte, le saumoduc, amenait la saumure de Salins les Bains après un parcours de 21 km le long de la Furieuse et de la Loue), la Saline royale ferme ses portes en 1895. Abandonnée, pillée, endommagée par un incendie en 1918, on commençait même à faire le commerce de ses pierres. Aussi le département du Doubs en fait l'acquisition, la sauvant ainsi de la ruine. Il va la restaurer et la « transformer » en un centre touristique de renommée mondiale, sachant qu'elle constitue un témoignage rare dans l'histoire de l'architecture industrielle.

A l'issue de l'exposé, nous avons pu librement admirer une exposition permanente sur la production du sel au rez-de-chaussée de la maison du Directeur. Avec plus de 500 m², l'exposition a pour ambition de présenter tous les aspects du sel depuis sa production jusqu'à sa consommation à travers tous les continents. Enfin avant de quitter les lieux, il nous était permis de visiter le seul musée d'Europe consacré à un architecte : Claude Nicolas Ledoux et ce dans l'ex-tonnellerie. A travers une soixantaine de maquettes, le parcours dévoile une œuvre aux multiples facettes (théâtre, hôtels particuliers, bâtiments d'octroi). Cependant il ne subsiste que peu de bâtiments, soit qu'ils n'aient pas été édifiés, soit qu'ils aient été détruits par le temps et les hommes. Après cette visite très enrichissante et particulière, nous avons gagné, toujours sous le soleil, Métabief, point d'attache pour cette semaine dans le Doubs.



Photo ci-dessus : M Bronchard, Mme Munier, M Weiss
Photo ci-dessous : la grotte de Vallorbe



Lundi 7 septembre 2015 :
« Ah, que l'on est bien sous la couette après une journée de car, lorsque l'on voit les toits blancs et l'on entend les automobilistes gratter le pare-brise de leur voiture... »

Mais voilà, les **grottes de Vallorbe** en Suisse nous attendent. Si, dès 1776, par coloration des eaux du lac de Brenet après un séjour de 24 h sous la terre, l'eau réapparaissait aux sources de l'Orbe, ce n'est que vers 1894, qu'un « pied lourd » descendit de près de 11 mètres dans ce lac souterrain et c'est à partir du début du 20^{ème} siècle, qu'avec les scaphandres autonomes, une véritable exploration de réseau karstique peut être entreprise. Suite à la découverte, par les spéléologues, de cavités avec stalactites et stalagmites, concrétions « peau de mouton », cristallisations diverses aux formes variées, auxquelles on attribue des noms tels que méduse, lion, spaghettis...



une sortie fut créée pour offrir aux touristes les richesses d'un monde souterrain. Après un parcours (bien aménagé) de près d'une heure et 630 marches, la visite se termine par une exposition de minéraux de divers pays du monde.

Un passage « au camp de Métabief » pour reprendre des calories et nous visitons l'établissement industriel des salins de Salins les Bains.

Une très jeune, mais talentueuse guide, nous rassemble devant une maquette et nous présente les diverses phases d'exploitation du sel depuis le VIII^{ème} siècle avec un système de balancier pompe, mais devant la faible concentration de la saumure et constatant qu'elle variait avec la pluviométrie, l'idée fut de creuser. Riche idée, mais encore faut-il séparer l'eau claire de la saumure et la remonter. Les pompes d'alors ne permettent pas l'extraction, ce ne peut être réalisé que par noria, machine hydraulique formée de godets attachés à une chaîne sans fin. Pour cela il fut nécessaire de creuser un sol friable.

La technique de la voûte romaine fut utilisée par les moines, réalisant ainsi une véritable cathédrale souterraine qui fut partiellement comblée par le mâchefer au 19^{ème} siècle, lorsque le charbon remplaça le cheval comme source d'énergie. Après un long couloir se trouve un second foyer faisant penser aux puits de pétrole du Tardenois, si ce n'est la roue à aube alimentée par l'eau de la Furieuse qui entraîne, via une transmission analogue à celle de la machine de Marly, la pompe aspirante et foulante. Mais nous n'avons que de l'eau à 380 g de sel par litre.

Notre guide nous conduit alors dans un bâtiment annexe et nous explique le fonctionnement des poêles. Il ne reste plus qu'à réchauffer l'eau pour, qu'après évaporation, le sel puisse être récolté, ce qui se fait dans des genres de poêles qui assurent la cristallisation du sel. Le sel sera alors collecté dans des wagonnets, livré au service ensachage et à l'expédition. Elle souligne le travail harassant de ces sauniers qui récoltent ainsi « l'or blanc », 24 h sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année. Un film montre les conditions de travail qui perdurent jusqu'en 1962 à la fermeture de la saline. La concurrence du sel marin, du froid pour la conservation, l'augmentation du prix de l'énergie, le renouvellement des installations, les conditions de travail, tout contribue à la cessation de l'activité.



Mardi 8 septembre 2015 : Notre route pour Morteau (Morte Eau) suit d'abord au plus près, le cours sinueux et hésitant du Doubs, le long des forêts d'épicéas où nous tentons, avec l'aide d'Armand notre guide, d'apercevoir l'hôte le plus protégé de ces lieux : le Grand Tétras.

Mais bientôt apparaissent les gorges spectaculaires que le Doubs a creusées dans le calcaire : nous entrons dans le Défilé d'Entreroche, véritable canyon, dans lequel nous nous arrêtons pour visiter la grotte-chapelle de Rémonot, sorte d'ancre, déjà fréquenté par les druides gaulois, habité durant un millénaire par des ermites chrétiens et recelant une très ancienne statue de Notre-Dame de la Pitié, ainsi qu'une source miraculeuse.

A la sortie de cette trouée, nous quittons le pays forestier pour entrer au cœur du pays horloger, à Morteau, capitale de l'horlogerie qui y est présente depuis plus de 4 siècles.

Cette activité, jusqu'à la Révolution française, s'effectuait à domicile, les paysans devenant horlogers en hiver, travaillaient « à la fenêtre » ; les ateliers artisanaux ne firent leur apparition qu'au XIX^{ème} siècle.

La visite du musée de l'Horlogerie, installé au château Pertusier (édifice d'époque Renaissance), se fait sous la conduite de l'horloger-conservateur qui nous détaille, avec passion et humour, toutes ces inventions depuis les pièces détachées jusqu'aux plus belles collections, par exemple, ces très beaux cartels Louis XIV et Louis XV, sans oublier évidemment les célèbres comtoises ! En quittant le musée, nous ne pouvons que rester admiratifs devant le génie et le savoir-faire technique et artistique de ces montagnards horlogers !

Midi approchant, nous gagnons Villers-le-Lac, où nous embarquons sur une vedette panoramique à propulsion électro-solaire, pour une croisière-déjeuner agrémentée, non seulement par les mets servis dans un décor exceptionnel, labellisé «Grand Site National», mais encore enjolivée par un orgue de Barbarie. Cette croisière est commentée tout au long du parcours, en particulier, dans les gorges du Doubs où la nature s'est plu à sculpter sur les parois rocheuses des figures surprenantes, comme cette tête «du Sphinx». Nous voguons calmement entre la France et la Suisse toute proche. Le summum de la journée est atteint, lorsque, du haut du belvédère nous pouvons admirer de près le Saut du Doubs, une cascade qui déverse, en dehors des périodes de grande sécheresse, 15 m³ d'eau à la seconde, d'une hauteur de 27 mètres !

Après ce point d'orgue, nos découvertes continuent sur le chemin du retour et, d'abord, dans la petite et pseudo-république du Saugeais, à Gilley, où s'affiche la devise de la Franche-Comté :

« Là où flotte le drapeau comtois, qui que tu sois, tu es chez toi... »

6 villages -dont Gilley- ont inventé cette fiction de république, qui n'a aucune existence légale, mais qui assure la promotion de leur terroir et de ses saveurs ; vive la saucisse de Morteau ! Ce sont ces saucisses que nous allons voir accrochées dans la cheminée-fumoir, appelée «tuyé» dans la région. Le mot vient de «tuyau» ou de «toit» ? Nous visitons le tuyé de Papy Gaby, le plus important avec ses 18 mètres de haut. Nous nous trouvons devant un savoir ancestral et ô combien gastronomique qui s'offre à nos papilles, avant que nous repartions pour un dernier arrêt à Pontarlier, la capitale du Haut-Doubs.

Pontarlier profite toujours des échanges commerciaux avec la Suisse et l'Italie. Elle fut jusqu'au début du 20^{ème} siècle la capitale mondiale de l'absinthe et nous terminons justement cette journée par la visite d'une distillerie qui produit, entre autres, cette boisson, l'absinthe, à partir d'une plante, une variété d'armoise.

Après cette riche journée, chacun a pu se rendre compte que le Haut-Doubs recèle bien des trésors : naturels, techniques, artistiques et gastronomiques.

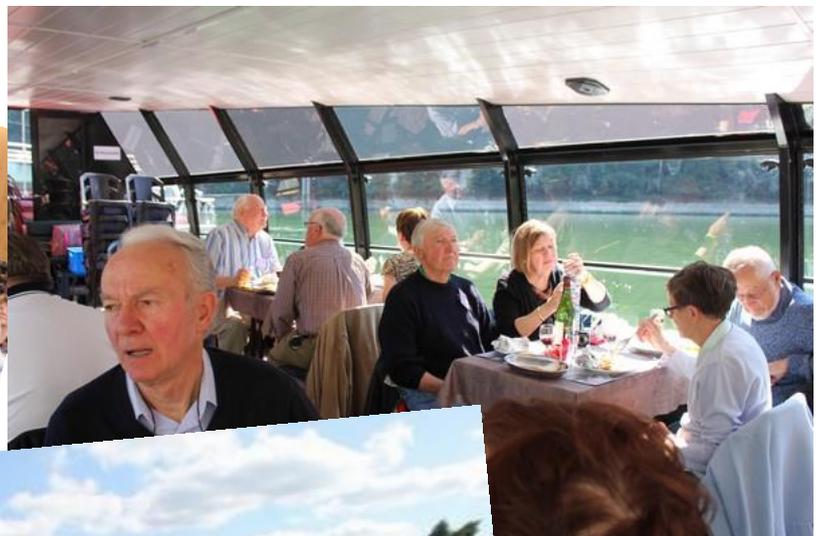


Photo en haut à gauche : A l'intérieur d'un « tuyé » Photo de la croisière : M Pignol et M Bronchard table du fond, à l'autre table, M et Mme Pelladez, avec M et Mme Peltier, au 1^{er} plan M Weiss

Le groupe des Amopaliens marnais en visite à la « république du Saugeais » de gauche à droite au fond : M Bronchard, Mme, M Lassalle, M Bauchet, M Pelladez, M Weiss, Mme Martinuzzi, Mmes Pelladez, Hamel, M Hamel, M Munier, M Pignol, Mme Bauchet, Mme Munier, Mme Charpentier. Au 1^{er} plan à gauche M et Mme Peltier, Mme Lesage

Mercredi 9 septembre

La matinée de cette journée est consacrée à la visite de *La Grange aux fromages*,

Fromagerie du Mont d'Or située dans la commune de Métabief, non loin du centre Azureva et tenue depuis 50 ans par la famille Sancey-Richard perpétuant la tradition fromagère franc-comtoise.

Nous découvrons les ateliers à partir d'un balcon vitré qui les surplombe. Le lait, environ 7000 litres par jour, est collecté auprès d'une douzaine de producteurs locaux et sert à fabriquer les A.O.P, appellation d'origine protégée : le Comté, le Morbier, le Mont d'Or dans 30 cuves. L'entreprise emploie aujourd'hui 15 personnes. Le fromage est affiné et commercialisé sur place. Il doit respecter des normes de poids et de format. D'autres spécialités fromagères comme le P'tit Sancey, le Metsi, le Cemois, la Raclette, la Tomme, sans oublier le yaourt, le fromage blanc ou la crème sont également produites. La projection d'un film présente les 6000 meules entreposées dans les caves, les sangles en épicea protégeant le célèbre Mont d'Or, la flore variée du terroir parfumant le lait des vaches de race montbéliarde, l'empesage, la coagulation dans les cuves, le brassage évitant les grumeaux, le moulage, l'évacuation du petit lait, la formation de la croûte, l'étiquetage et la traçabilité. La phase d'affinage du Comté est de 18 mois.

Notre visite se poursuit par quelques achats au magasin, véritable caverne d'Ali- Baba proposant d'autres produits locaux sucrés ou salés allant de la charcuterie au chocolat suisse en passant par le CD du chœur d'hommes des Fourgs, *L'écho de Vourbey* auquel appartient le dirigeant de l'entreprise.

Nous prenons le repas de midi au centre Azureva en compagnie d'une délégation de l'AMOPA du Doubs composée de la présidente de section Madame Monique Martin accompagnée de son époux et de Madame Denise Comparois, secrétaire rédactrice.

La journée se poursuit avec la visite du **château de Joux** édifié sur un piton rocheux dans un site grandiose surplombant la cluse de Pontarlier et ouvrant le passage sur la Suisse. L'existence de ce château est attestée dès le XI^{ème} siècle possession des puissants sires de Joux enrichis par le péage de la route du sel et propriétaires d'un domaine étendu. Il appartient ensuite au comté de Bourgogne puis aux Habsbourg, à l'Espagne et enfin à la France par le traité de Nimègue en 1678. Cette forteresse frontière est remaniée par Charles Quint, puis par Vauban de 1690 à 1693 et elle peut accueillir un casernement de 200 à 600 soldats se relayant et laissant ainsi *les couchettes chaudes*. Elle devient une prison d'Etat sous l'Ancien Régime. Le père de Mirabeau y fit enfermer son fils sur lettre de cachet durant quelques mois dans l'espoir d'y réfréner sa vie dissolue. Toussaint Louverture, principal organisateur de la révolte des esclaves dans la colonie d'Haïti y finit ses jours en 1803.

L'actuel président haïtien Michel Martelly est venu se recueillir dans la cellule le 1^{er} novembre 2014 et une plaque apposée au mur interpelle le visiteur : « *En me renversant on a abattu à Saint-Domingue que le tronc de la liberté des Noirs, il repoussera des racines car elles sont profondes et nombreuses.* » Toussaint Louverture. 7 juin 1802.



Toussaint Louverture



Photo ci-dessus : Mme Pelladez, M Peltier, Mme Martin, Mme Peltier

Aménagée de 1879 à 1887, la forteresse devient le fort Joffre. Un important casernement fait face à la quatrième enceinte et la garnison peut puiser l'eau du puits creusé vers 1690 sous la troisième enceinte à un carrefour de galeries. Notre guide exigeant le silence y jette un caillou et nous devons attendre plusieurs secondes pour entendre le bruit de sa chute dans l'eau. Ce puits de 3,7 m de diamètre et de 147 m de profondeur est considéré comme le plus grand puits d'Europe. Le retour à la lumière du jour pour retrouver la beauté du paysage est particulièrement apprécié.

Après un bref arrêt sur le rivage du lac Saint-Point où serait englouti un village en punition de la mauvaise conduite de ses habitants demeurés insensibles à la détresse d'une femme et de son enfant, nous visitons **Le Rucher des deux lacs** produisant sept miels différents selon l'emplacement des ruches.

Suite de la journée du 9 septembre

Il nous est demandé de rester calmes afin d'éviter la moindre piqûre et nous écoutons d'abord attentivement les explications relatives à la ruche où seule la reine nourrie de gelée royale par les abeilles pond environ 2000 œufs par jour après avoir été fécondée en vol par les faux bourdons- 5% dans une ruche - qui seront tués. Si la reine peut vivre jusqu'à 5 ans, les abeilles se nourrissant de pollen et dont chacune joue un rôle précis dans la vie de la ruche ne vit que 6 semaines. Le nectar et le pollen récolté sur les fleurs ajouté à leur salive donnera le miel dont il faut leur laisser une réserve pour l'hiver. La seconde partie de la visite s'effectue dans l'atelier où l'apiculteur procède à une démonstration de la fabrication du miel effectuée en deux étapes consistant à enlever l'opercule de cire protégeant le miel de l'humidité, puis la centrifugeuse extrait le miel en respectant des conditions rigoureuses de fonctionnement et rien n'est ajouté. Les propriétés du miel pour soigner les brûlures et la cicatrisation des plaies sont désormais reconnues. La propolis venant des bourgeons des arbres et colmatant les cadres de la ruche pour les protéger des agressions extérieures est un antiseptique entrant dans la composition de médicaments et de produits dermatologiques. La visite s'achève donc par l'achat de quelques pots de miel mais également d'autres produits de la ruche.

*Rencontre sections
Marne et Doubs : M
Munier et Mme Martin*



*Ci-dessous à gauche :
Vue depuis le château
de Joux.
Ci-dessous à droite :
Echange de cadeau
avec Mme Martin,
Présidente de la section
du Doubs*



Jeudi 10 septembre 2015 : vers la Riviera Suisse. Départ à 8 h 30 d'Azureva à Métabief par un temps ensoleillé.

Ulrich, notre accompagnateur pour la journée, explique tout au long du parcours les « chemins empruntés ».

La route prise pour la Suisse nommée « routes des frontaliers » (en effet, beaucoup de français travaillent en Suisse, les salaires y sont trois à quatre fois les salaires français mais habitent en France).

Après avoir traversé le dernier village français Saint Jougne, la Suisse est tout de suite là, à condition de régler la taxe due pour le droit de passage, environ 25 F suisses !

Nous découvrons les falaises du « Mont d'Or » 1 463 m (nom dû aux reflets du soleil sur la montagne).

Après les derniers monts du Jura, les Aiguilles de Baume, le Canton de Vaud nous accueille avec une vue magnifique sur le lac Léman, nous le longeons jusqu'à Montreux où nous restons environ 1 heure.

Montreux situé sur la rive nord du lac Léman, 86 000 habitants avec l'agglomération, est un centre touristique renommé, né au XIXe siècle de la douceur hivernale du climat « Riviera Vaudoise » et d'une clientèle fortunée renouvelée par les sports d'hiver avec les liaisons vers l'arrière-pays montagneux, comme par l'organisation de congrès et de festivals : jazz, musique classique, etc...

Le château fort de Chillon s'offre à nous.

Revenons au lac Léman, c'est le plus grand des lacs subalpins d'Europe traversé par le Rhône, situé à 375 m d'altitude, une superficie de 382 km² et long de 72 km : la rive sud est française, la rive nord suisse.

La Suisse compte 7 900 000 habitants, c'est un état fédéral formé de 26 cantons à la diversité linguistique : 4 langues... Sa prospérité se rattache à la tradition commerciale et la neutralité politique propice à une activité financière réputée, l'horlogerie, l'agroalimentaire, la production laitière et le tourisme.

Depuis 2002, la Suisse devient membre de l'O.N.U.

Les Suisses utilisent tous les espaces plats pour les cultures céréalières. Le lac Léman adoucit le climat de ses rives, surtout sur la rive septentrionale dans le Canton de Vaud forme un magnifique adret ensoleillé aux températures clémentes. Les coteaux sont couverts de vignobles, vignobles classés, blancs (chasselas).

Nous poursuivons notre excursion vers Evian les Bains en Haute-Savoie, rive gauche française du Lac.

Evian 10 000 habitants, ville d'eau devenue célèbre pour ses thermes et la commercialisation de l'eau d'Evian par la société des Eaux d'Evian, devenu le premier producteur d'eau minérale au monde depuis 1898, en supermarché vers 1960. En outre cette modeste ville, par sa taille offre un site magnifique avec des maisons partant des premiers contreforts du Chablais et avec une large promenade qui s'étire au bord du lac.

Rappelons que le Thermalisme d'Evian était réservé au 19^{ème} siècle aux têtes couronnées, aux artistes fréquentant les palaces, ainsi qu'aux hommes d'affaires Genevois, les casinos.

A noter qu'Evian fut le lieu de la signature des « Accords d'Evian » en 1962 ayant mis fin à la guerre d'Algérie (toutefois négociée ailleurs ensuite).

Après la pause-déjeuner très agréable, nous nous dirigeons vers Yvoire, très joli village médiéval (850 habitants) classé, qui s'avance dans le lac, nous empruntons des ruelles tortueuses, entre des vieilles maisons de pierre très fleuries, à la population touristique très dense.

De cet endroit, nous embarquons pour accoster à Nyon. La traversée, très agréable sous le soleil nous permet de retrouver Dominique, notre chauffeur, rive suisse.

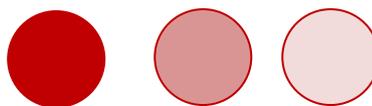
Sur la route du retour : beaucoup de hauts vignobles, des arbres fruitiers : pommiers et poiriers ; sur les hauts de Lausanne, sous une pluie battante Ulrich nous explique que cette ville accueille les plus grandes écoles souvent privées I.T.N. pour étudiant(e)s très aisés.

Sur le plan restauration, les spécialités suisses sont à base de pommes de terre et de fromages (etc...) je n'ai pas tout noté !

Très enchantés de notre journée nous arrivons à Métabief avec la pluie qui n'a pas cessé.



Un petit déjeuner au centre



Vendredi 11 septembre 2015.

Avec Ulrich, notre guide, nous sommes accueillis dans l'entrée, par une dame très souriante qui va nous servir de guide, de salle en salle, durant la Visite du Musée *Gustave COURBET (1819 –1877)* à ORNANS.

Elle nous raconte la vie et l'œuvre de Courbet. Il est issu d'un milieu de paysans aisés. Il a une grande connaissance de la nature. Il aime son pays et les gens de son pays. Après avoir étudié le dessin dans sa ville natale d'Ornans, il s'installe à Paris et fréquente le Louvre où il réalise des copies.

C'est un grand admirateur de Rembrandt ce qui se retrouvera dans des portraits au fond très noir. Tableaux : «son Grand-père» - «Jeune fille d'Ornans». Il est reçu pour la 1^{ère} fois au Salon en 1844 avec «Portrait de l'artiste dit Courbet au chien noir».

Il est très inspiré aussi par les animaux, «Vaches, veaux... Retour de chasse»

Tableaux très réalistes. «Le renard pris au piège» - «La villageoise au chevreau».

C'est le 1^{er} peintre à utiliser la peinture au couteau.

Au salon de 1851, il révolutionne le monde de l'art en présentant des œuvres populaires : «les Casseurs de pierre» - «les Paysans de Flagey revenant de la foire» (animaux mis en valeur) – «Un Enterrement à Ornans». Certaines de ses œuvres seront refusées au salon = vérité de ses sujets, trop grands formats.

En 1855, il organise une exposition personnelle dans un pavillon qu'il fait construire (pavillon du réalisme). Tableaux : «l'Atelier du peintre» (1855), «les Demoiselles des bords de Seine» (1857)

«le Sommeil» (1866) ou encore «l'Origine du monde» (1866) figurent parmi ses œuvres les plus connues.

Il refusera la Légion d'Honneur.

Il touchera également à la sculpture «le Pêcheur de chavots» (mot franc-comtois désignant chabots).

Il est condamné à 6 mois de prison pour avoir pris part au mouvement de la Commune au printemps 1871. Contraint de s'exiler en Suisse, il s'éteindra là en 1877.

«Il faudra qu'on dise de moi, celui-là n'a jamais appartenu à aucune école, à aucune église, à aucune institution, à aucune académie, à aucun régime, si ce n'est le régime de la liberté !».

Agréable visite en très agréable compagnie.

C'est dans une salle d'un restaurant surplombant la Loue que nous prenons un copieux repas qui va nous permettre d'affronter la promenade de l'après-midi.

A partir d'Ornans « petite Venise comtoise », avec ses maisons sur la Loue, ses hôtels particuliers et ses ponts qui lui confèrent un cachet exceptionnel, nous empruntons la route qui nous conduit à la source de cette belle rivière.

Nous remontons les gorges de Nouailles et traversons quelques villages dont Mouthier-Haute-Pierre, ancienne cité vigneronne aujourd'hui réputée pour son kirsch. Une succession de belvédères s'offrent à nous avec vue sur la vallée de la Loue. Il nous reste ensuite quelques centaines de mètres à parcourir à pied, sur un chemin très pentu mais bien carrossable, pour découvrir la tumultueuse source de la Loue. Dans le cadre grandiose d'un cirque rocheux de 150 m de haut, la source de la Loue jaillit d'une énorme grotte. Ce site naturel a inspiré Courbet qui l'a représentée dans de nombreuses toiles. Le temps de contempler ce magnifique spectacle, d'immortaliser les lieux avec les appareils photos, nous regagnons le car. Avant de rentrer à Métabief, un ultime arrêt au belvédère du Moine avec une vue plongeante sur la vallée de la Loue en contre-bas et les contreforts du Jura qui la dominant.

Cet après-midi de nature nous a permis de découvrir le relief karstique et apprendre que la Loue est une résurgence du Doubs.

Félicitations aux valeureux récipiendaires : 50 ans de mariage, ça se fête !



M et Mme Peltier, Mmes Pelladez, Bauchet, MM Hamel et Weiss



A Ornans, un pont sur la Loue



Samedi 12 septembre

Notre car nous conduit à Bonnevaux où M. Longchamp nous attend.

Passionné d'histoire locale, il a acheté en 1994 une ferme comtoise qui, construite en 1826, était tombée en ruine. Il l'a appelée la Pastorale, l'a restaurée et transformée en un Eco-musée, témoin de la vie des paysans à l'époque de Courbet. Il a été aidé dans cette aventure par l'Association « Maisons paysannes de France » dont il est membre.

Comme toutes les fermes de la région, elle est constituée d'un bâtiment unique, très grand, destiné à abriter à la fois, la famille du propriétaire, les employés, le bétail et les récoltes. A l'extérieur, M. Longchamp nous fait remarquer que toutes les fenêtres s'ouvrent sur le jardin à la fois verger et potager où poussent d'innombrables plantes aromatiques et médicinales tandis que la façade qui donne sur la route, comprend dans sa partie supérieure, un grenier où étaient stockés lin, chanvre et absinthe., et, dans sa partie inférieure, les portes qui donnent accès aux ateliers, aux pièces à vivre, à la grange et aux écuries (en Franche-Comté, le terme « étable » n'est pas usité). Deux fois par jour le fourrage était distribué aux 30 vaches de la ferme par des trappes qui communiquaient avec les mangeoires.

La grange, cœur de la ferme, laisse voir la structure de la construction : la toiture de 1000 m² qui repose sur des colonnes en épicéa, les murs qui les enveloppent partiellement, les pignons aveugles, seulement percés dans le haut par de petites ouvertures pour l'aération.

Après un passage dans la chambre à grain où se trouve un grand coffre pour la conservation des semences, nous visitons les pièces à vivre.

Le « houteau » la plus grande pièce de la maison était à la fois, la cuisine, le réfectoire du personnel et un atelier de fabrication. Sa grande cheminée servait à cuire les fromages et à fumer les jambons, lard et saucisses. Dans cette salle se trouvent également un four à pain et une pierre à évier, sans robinet car l'eau utilisée provenait de la citerne qui recueillait la pluie et la fonte des neiges. Le « houteau » donne accès à la cave où étaient affinés les fromages et à deux autres pièces :

- la menuiserie où étaient confectionnés l'hiver des outils en bois.
- la salle à manger des propriétaires qui comprend deux alcôves celle des parents et celle du dernier né.

Ce lieu richement meublé était chauffé par l'étable et l'arrière de la cheminée Les autres enfants dormaient à l'étage dans deux grandes chambres :

une pour les filles, l'autre pour les garçons, une troisième attendait les visiteurs. Au-dessus, du lit de celle-ci était suspendu un moine (petit chaudron) qui servait à le tiédir. Les ouvriers dormaient dans la paille.



Dans ce musée, sans mannequin, tous les objets de la vie quotidienne sont à leur place. Tout au long de la visite, le commentaire de M. Longchamp est émaillé d'anecdotes, citations, petites histoires et tellement vivant que je m'attendais presque à voir arriver les fermiers.

C'étaient de riches propriétaires terriens, leur exploitation fonctionnait comme une P.M.E qui vendait sa production. Ils savaient préserver l'environnement. Fins gourmets, ils consommaient leurs produits, comme ceux de leur chasse, de leur pêche et de leurs cueillettes. Leur vie était imbriquée dans l'histoire de la Franche-Comté et dans celle de leur époque. Prospère, cette entreprise agricole a disparu avec la révolution industrielle.

L'après-midi, nous partons à Sainte-Croix, en Suisse pour visiter le musée CIMA – (Centre International de Musique d'Art), plus familièrement appelé le musée des automates et des boîtes à musique.

La visite commence par une salle qui en expose toute une gamme. Les premières furent inventées par un horloger genevois : Antoine Favre en 1796. Il créa un instrument composé d'un cylindre piqué, sorte de mémoire musicale qui fait vibrer des lames d'acier de différentes longueurs.

Elles sont accordées aux sons de la gamme et disposées comme un clavier. Il faut remonter un ressort pour faire tourner le cylindre. Les premiers mouvements s'apparentaient à de l'horlogerie. Ils étaient insérés dans des montres ou des tabatières. Tandis que les mécanismes du 19^e siècle sont enfermés dans de magnifiques coffrets en bois précieux, décorés de marqueterie. Certains contiennent plusieurs cylindres, et peuvent jouer 18 mélodies.

Suite de la journée du 12 septembre ...

Au fil des années les boîtes à musique ont été perfectionnées. Tambourins et clochettes ont été ajoutés, elles peuvent contenir 6 cylindres pour reproduire 48 mélodies. En 1900 une boîte arrive même à reproduire le son d'un orchestre.

Dans une autre salle, le musée expose une collection importante d'automates de la taille d'une marionnette à celle d'un être humain. Dans leur corps est dissimulée la même mécanique, complétée par des cames pour l'animation. Devant nous, Pierrot a écrit à Colombine.



Dimanche 13 septembre

Le dernier jour de notre périple nous fait revenir dans le département du Jura, sur la route du retour.

Nous avons prévu de nous arrêter à Arbois. Le passage chez un vigneron est inévitable : nous sommes accueillis par la famille Tissot qui nous présente ses productions, vin jaune, vin de paille, et nous intéresse à des cépages locaux : savignin, chardonnay, trousseau, poulard etc. L'occasion est donnée à chacun des voyageurs de rapporter quelques bouteilles.

L'essentiel de la matinée est consacrée à **la visite de la maison natale de Pasteur**. Notre guide dont il faut signaler le professionnalisme nous fait découvrir des aspects de la personnalité de Pasteur, son goût pour la modernité, ses principes d'hygiène, son engagement dans la vie du village, en particulier ses travaux dans le domaine de la fermentation du vin, la microbiologie et l'invention de la « pasteurisation » en 1865. Pasteur né à Dôle, est arrivé à Arbois à l'âge de 8 ans. La maison dans laquelle il a vécu et travaillé est particulièrement intéressante du point de vue de son aménagement, sur le plan fonctionnel (en matière d'hygiène par exemple), mais aussi avec des aspects inattendus, (l'utilisation du gaz de ville, le papier peint et le linoléum entre autres signes de modernité pour le 19^{ème} siècle). Pasteur reste le découvreur du vaccin contre la rage, dont il faut rappeler qu'il s'agit d'un vaccin curatif et non d'un vaccin préventif. Il était membre de trois académies : l'académie des Sciences, celle de Médecine et l'Académie Française (sans jamais avoir été écrivain !) Le déjeuner très apprécié par les Amopaliens, nous a permis une dernière dégustation de mets jurassiens. Nos amis de la section du Doubs de l'Amopa sont très gentiment revenus nous saluer avant notre retour à Reims.



Intérieur de la maison de Pasteur



Des souvenirs ...

La maladie a eu raison de notre amie Michèle Sobaszek, membre efficace, lumineux du bureau, proviseur estimée appréciée de sa hiérarchie, de ses équipes et si attentive aux jeunes. Jeanne Bronchard a quitté ce monde aussi discrètement qu'elle avait vécu, aussi pudiquement qu'elle s'était impliquée dans les associations caritatives et de mémoire. André Colson n'anima plus nos rencontres de son humour courtois et exquis. Ils laissent un vide certes mais une empreinte indélébile. Nous apportons tout notre soutien amical à leurs proches.

Hommage : Une délégation de la section AMOPA Marne a assisté le 2 janvier 2016 aux obsèques de Michèle Sobaszek et a présenté à sa maman affectionnée, à Jacques, son compagnon et à tous ses proches qu'elle chérissait et qui l'ont soutenue dans son long combat, ses plus sincères condoléances.

Michèle Sobaszek était un membre du bureau de la section. Son esprit d'analyse, sa capacité d'écoute, sa rigueur, son calme enrichissaient toujours les réunions de travail, les débats. Avec Michèle, nous avons élaboré des projets, discuté. Je citerai la mémorable A.G. de l'AMOPA en 2013 vécue intensément au Lycée Chagall grâce à une préparation minutieuse menée avec Michèle, chef incomparable et estimé de cet établissement auquel elle était tellement attachée.

Je pense aussi aux moments plus festifs auxquels elle participait avant que la maladie ne la contraigne à plus de repos. Plus tard, elle s'associait par messages, S.M.S., à nos réunions et, toujours battante, elle venait dès que cela lui était possible... toujours avec le sourire, elle venait nous faire un petit coucou ! Ses petits coucous ! Symboles de sa richesse de cœur, ses petits coucous, nous les gardons dans la mémoire de nos portables, dans notre mémoire aussi ! Accueillante, affectueuse, lumineuse, attentive à chacun, généreuse, elle restera présente dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur de la côtoyer.

Nicole Bauchet

Des pensées amicales...

Nous avons voulu prouver notre reconnaissance à Jean-Marie Munier au cours du cocktail du 8 mars. Les cadeaux étaient prévus, emballés dans le plus grand secret mais le destin en a décidé autrement. Marie-Claude Munier, l'épouse bien connue du président honoraire était hospitalisée. Elle est depuis retournée à Chaumont où elle suit un traitement à domicile. Son état de santé s'est amélioré. Je lui souhaite un complet rétablissement. Nous trouverons une date pour rendre hommage à notre ancien président et à son épouse, pour une retraite à la hauteur de leurs souhaits. Nous vous en tiendrons informés.

De même, j'adresse tous mes vœux de complet rétablissement à Denise, l'épouse de Gérard Weber, hospitalisée le jour même du cocktail. Nous lui souhaitons de garder son optimisme et son courage pour retrouver santé et forme maintenant qu'elle a regagné son domicile. Tenez bon Denise !

Nicole Bauchet

Quelques brèves

Colis soigneusement emballés selon des critères stricts par Martine Skowron et stockés chez elle.

Ils seront acheminés par Martine et Bernard Skowron vers le camion qui les transportera. Vous avez deviné ! Ils sont remplis de livres et seront livrés au lycée français de Vilnius.

Suite du reportage dans la lettre 72.

Un grand merci à la fourmi amopaliennne que n'avait pas imaginée le fabuliste.



Des nouvelles du soutien à la classe orchestre de l'école élémentaire Pierre Curie de Châlons

courrier envoyé par le directeur à Raymond FERNANDES

« Nous avons bien reçu les flûtes, encore merci. Nous montons actuellement un gros projet avec la classe orchestre. Nous ne manquerons pas de rappeler le soutien de l'AMOPA à notre action et de vous inviter aux restitutions officielles en fin d'année. »

Bien cordialement,

Bastoul Thomas, Directeur Ecole Pierre Curie

Directeur de la publication :
 Michel BERTHET, président de l'AMOPA
 Rédacteur en chef :
 Nicole BAUCHET, Présidente de la section
 de la Marne
Nicolec.bauchet@orange.fr
 Tél : 06 60 03 61 06
 Courrier :
 Amopa-Marne, 15, rue Tournebonneau
 51000 REIMS



Les prochaines rencontres

21 avril conférence de Jackie Lusse au lycée Oehmichen à Châlons en Champagne.

18 mai Visite du pôle agro ressources à Bazancourt-Pomacle. Des détails vous seront envoyés sous peu.

15 juin remise des prix du concours de défense et illustration de la langue française à l'Hôtel de Ville de Reims

5 juillet Voyage à Metz, visite de la ville, de la cathédrale, du musée Pampidou.

6 au 13 septembre Voyage à Malte.